

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Cultures Spéciales

REGION CENTRE

Supplément N° 30 au Bulletin technique N° 19

29 Juin 1994

- EDITION VIGNE 15 -

MILDIOU	:	Nouvelles contaminations en fin de semaine dernière ; maintenez une protection soutenue.
BLACK-ROT	:	Encore de nouvelles taches ; surveillez jusqu'à "véraison".
BOTRYTIS	:	Terminer rapidement le traitement de "fin floraison".
ESCA	:	Fiche couleur à conserver.
VERS DE LA GRAPPE	:	Début du second vol ; traitements ovicides à positionner dès le 4 Juillet.
ACARIENS	:	Toujours très discrets.
DIVERS	:	"Hanneton bronzé" et "cécidomyies des galles de la feuille" sont localement présents, mais sans occasionner de réels dégâts.

* STADES PHENOLOGIQUES *

La floraison s'est effectuée parfaitement avec des températures supérieures aux normales saisonnières : on a pu enregistrer 32.5° C sous abri à Fleury les Aubrais (45) et, durant la période du 22 au 29 Juin, les moyennes de températures ont été de 18 à 24° C, donc supérieures à la normale qui se situe à 16° C pour un mois de Juin.

Sur l'ensemble des cépages, le stade "fin floraison-début nouaison" a été atteint.

* MILDIOU *

Les averses orageuses de Vendredi soir ont occasionné une nouvelle série de contaminations, dont la gravité a été renforcée par les pluies à caractère plus continu de Samedi. Les taches issues de ces contaminations sont susceptibles d'apparaître dès le début de la semaine prochaine, si les températures actuelles se maintiennent.

Dans bien des situations, l'importance de ces pluies (jusqu'à 45 mm à Amboise et Cheillé -37-) a entraîné le lessivage des traitements antérieurs.

Prenez en compte ces données pour décider du renouvellement.

Dans les vignes où les taches sont présentes (même si le Mildiou n'a pas fructifié), nous déconseillons fortement l'emploi de fongicides à base d'anilide (voir bulletin n° 7 du 4 Mai) pour éviter la sélection de souches résistantes.

* BLACK-ROT *

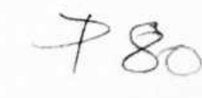
De nouvelles taches sont observées à St Romain/Cher (41).

Pour éviter toute agressivité du champignon, soutenez une protection qui soit efficace jusqu'à la "véraison" en utilisant une des spécialités efficaces à la fois sur Mildiou et sur Black-rot.

Imprimerie de la Station "CENTRE" - Le Directeur-Gérant : M. HAN - CPPAP N° 1701 AD - ISSN 0757-4037 -



direction régionale de l'agriculture et de la forêt



Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CENTRE
93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY LES AUBRAIS Cédex

ARBORICULTURE : 250 F
VITICULTURE : 220 F



* BOTRYTIS *

S'il n'a pas encore été fait, le premier traitement contre la Pourriture grise devra être appliqué dans les plus brefs délais, les différents cépages ayant atteint le stade nécessaire.

Complément à notre tableau "Stratégie Botrytis" du précédent bulletin : SUMISCLEX est utilisable dans les mêmes conditions que ROVRAL ou RONILAN.

* OIDIUM *

Aucune attaque sérieuse n'a été signalée.

Maintenez la cadence et la protection par l'application d'un soufre mouillable à 7 ou 8 kg/ha ou utilisez un IBS (voir la liste parue dans le bulletin n° 6 du 27 Avril 1994).

* ESCA *

La période actuelle est favorable à l'expression des symptômes d'Esca : alternance de pluies orageuses et de périodes très chaudes avec évaporation intense.

Appréciez alors l'intensité des dégâts : si 30 ceps par hectare se trouvent atteints, il faudra avoir recours à une intervention à l'Arsenite de soude début 1995.

* VERS DE LA GRAPPE *

Le second vol vient de débuter dans les secteurs suivants :

*** Cochylis :**
- Châteaumeillant (18),
- St Nicolas de Bourgueil et Montlouis (37).

*** Eudemis :**
- Châteaumeillant et Verdigny (18),
- St Nicolas de Bourgueil (37),
- St Romain/Cher (41),
- Gien (45).

Compte-tenu des températures actuelles, le vol pourrait s'intensifier dès cette fin de semaine et les pontes pourraient être déposées dès la semaine prochaine.

*** Stratégies préventives à mettre en oeuvre avant l'observation des dégâts**, préconisées dans les situations à premier vol intense, avec observation de nombreux glomérules :

- traitement ovicide appliqué avant éclosion des oeufs (CASCADE, INSEGAR, SIGONA) : intervenez **dès le début de la semaine du 4 au 9 Juillet,**
- traitement sur oeufs ou très jeunes larves à appliquer **à la fin de la semaine du 4 au 9 Juillet.**

* En fonction de l'évolution des vols, notre prochain bulletin précisera les dates d'utilisation des produits préconisés sur dégâts observés.

<u>A noter</u> : parmi les produits à base de pyridaphention, seul ORESTE est disponible. OFUNACK EC n'est plus commercialisé.

* ACARIENS *

Les populations sont toujours aussi faibles, mais elles sont susceptibles d'augmenter dans les prochaines semaines car la croissance de la vigne va se ralentir alors que les températures chaudes favoriseront les pullulations d'acariens.

* CICADELLE DES GRILLURES *

Elles sont observées maintenant dans l'ensemble du vignoble, mais les populations restent très faibles, loin du seuil d'intervention (1 larve de cicadelle par feuille).

* DIVERS *

*** Pyrale** : la nymphose est en cours ; plus aucune intervention spécifique ne doit être envisagée.

*** Hanneton bronzé de la vigne** (*Anomala vitis*) : présent à St Nicolas de Bourgueil (37) ; ses dégâts restent très limités et sa nuisibilité ne s'étend que sur 10 à 15 jours.

*** Cécidomyie des galles de la vigne** (*Dichelomyia oenophila*) : petites excroissances rondes sur les feuilles et renfermant un ou plusieurs petits asticots orangés ; pas de traitement à prévoir.

FICHE PHYTOSANITAIRE



L'ESCA





MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Altérations de la végétation :

Le symptôme le plus spectaculaire (mort brutale)



Mort brutale d'un bras (apoplexie)

... le plus fréquent (altération du feuillage)



Altération puis chute des feuilles de la base des rameaux, les extrémités restant vertes

Manifestations sur feuillage



Symptôme caractéristique sur un rameau

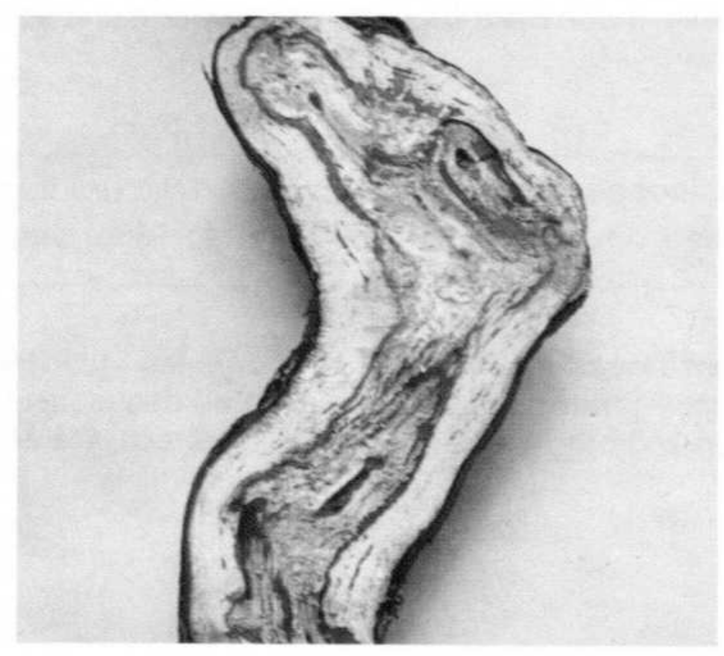


Digitations internervaires : sur cépage noir

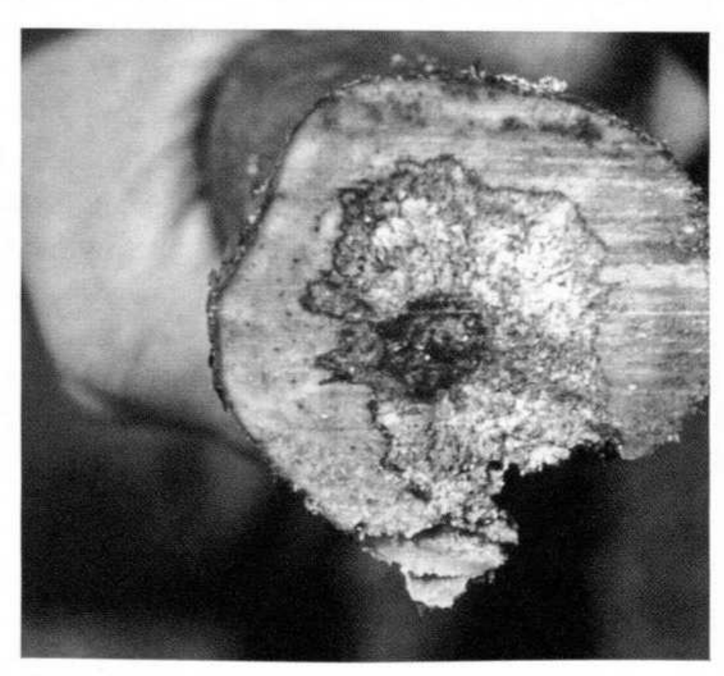


... sur cépage blanc

Dégâts observables au niveau du bois :



Coupe longitudinale : bois dégradé en amadou



Coupe transversale : zone centrale altérée de couleur claire, zone brune marginale

P 81

Images: centre impression

Cette maladie, mieux connue des viticulteurs sous le nom d'«**Apoplexie de la Vigne**», se manifeste généralement au début sur quelques ceps dispersés dans la parcelle. Elle sévit essentiellement sur des souches âgées d'au moins 10 à 15 ans présentant des plaies de taille ou des blessures importantes. Bien que quelques cépages apparaissent comme plus sensibles, aucun n'est à l'abri des attaques qui peuvent provoquer des dépérissements, suivis de la mort des pieds.

SYMPTÔMES

Ils peuvent apparaître soit sur une partie, soit sur l'ensemble du cep.

■ **Sur les organes ou parties herbacés**

La maladie peut présenter deux aspects :

- altération du feuillage
- mort brutale du cep

• Altération du feuillage : symptôme le plus fréquent

Durant l'été et au début de l'automne, les manifestations les plus caractéristiques apparaissent sur les **feuilles de la base** et s'étendent ensuite à l'ensemble des rameaux. Les feuilles présentent des **plages jaunâtres** ou **rougeâtres** formant des digitations entre les nervures ; elles peuvent se dessècher peu à peu et tomber prématurément. Les raisins grossissent mal. L'aoûtement de l'extrémité de certains rameaux ne s'effectue pas.

Ces symptômes, qui ne se reproduisent pas obligatoirement chaque année, traduisent la présence de la maladie.

• Mort brutale du cep : aspect le plus spectaculaire

Pendant la période des grandes chaleurs (juillet-août) et souvent à la suite d'un orage, le feuillage et les grappes **se dessèchent brutalement**. Ce dessèchement commence en général par l'extrémité des sarments.

■ **Dans le bois du tronc et des bras**

L'aspect du bois est typique : en coupe transversale ou mieux longitudinale, on voit une zone **centrale** altérée, friable, **de couleur claire**, ressemblant à de l'**amadou** ou à une éponge séchée.

BIOLOGIE

Les agents responsables, dont la biologie est mal connue, pénètrent par les plaies de taille ou par les blessures et altèrent les tissus ligneux. La contamination se fait probablement par des spores.

LUTTE

Les mesures prophylactiques consistent à éviter les grosses plaies de taille, les blessures et à arracher puis brûler les souches malades.

La lutte chimique s'avère très efficace, mais le seul produit actif : l'arsénite de soude, est très dangereux. Il s'emploie à la dose de 1250 g de matière active à l'hectolitre. Il convient de bien mouiller le tronc et les bras des souches (400 à 500 l à l'hectare).

Le traitement s'effectuera sur **bois ressuyé**, pendant le **repos complet** de la vigne, 10 jours au moins après la taille et **2 à 3 semaines avant le débourrement** pour éviter tout risque d'accident végétatif.

Le traitement s'impose dans toutes les vignes où des **symptômes** de la maladie sont **décelés** ; la lutte sera poursuivie pendant deux ou trois ans. Un traitement est également recommandé sur les vignes où des plaies importantes (plaies de rajeunissement - transformation des vignes en vue de la vendange mécanique) ont été effectuées.